



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS D'ARRAS ET DE LA C.U.A

FLECHETTES hiver 2025-2026

REGLEMENT PARTICULIER

Une compétition de FLECHETTES se déroulera :

Le mercredi 11 mars 2026 à partir de 17H30 (début de la compétition 18h00 et fin 21h00)

Chez notre partenaire Khub, 78 Route de Béhtune, 62223 Sainte-Catherine

La liste des concurrents est à retourner pour le 6 mars 2026 par email à : corpos.cua@gmail.com

1 – LES CONCURRENTS

Chaque concurrent devra être titulaire de la licence corporative et devra faire valider son inscription à cette compétition par son club corporatif. Les ayants droit (conjoint et enfants à partir de 14 ans) sont autorisés à concourir.

Les championnats sont individuels mais les classements finaux sont établis par corporation.

2 – LES CHAMPIONNATS

Le règlement en vigueur pour la rencontre de fléchettes est le règlement officiel de la Fédération Française de Darts. La compétition pourra se jouer selon l'un des modes de jeu suivant ou selon un panachage de ceux-ci : 501, 301 et Cricket. Une phase qualificative sera jouée en poules et suivie d'un tableau principal en élimination directe et d'une consolante.

Tout litige sera réglé par les administrateurs des corpos.

3 – CLASSEMENT

Pour chaque compétition, un classement individuel est établi à l'issue des parties.

Un classement final départagera les clubs corpos grâce à l'addition des résultats de leurs joueurs. Le barème des points sera le suivant (en cas de forte affluence, ce barème pourra être ajusté) :

- * Joueur finissant dernier : 1 point
- * Joueur finissant premier : nombre de points = nombre de participants
- * Les autres joueurs sont classés selon leur position et marquent le nombre de points correspondant

4 – TARIFS 2026

Pour chaque compétition, à la charge des clubs ou des joueurs : 15€ TTC par joueurs incluant la participation au championnat durant 3 heures ainsi qu'une boisson

5 – EQUIPEMENT ET SECURITE

Les concurrents s'engagent à respecter le matériel prêté et consignes qui leur seront précisées.

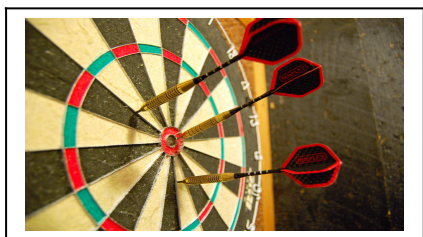
6 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font impérativement avant le vendredi 6 mars 2026:

soit par mail (corpos.cua@gmail.com et robertkondrat62@gmail.com)

soit via la boutique PayAsso des corpos :

<https://www.payasso.fr/association-des-clubs-corporatifs-de-la-communaute-urbaine-arras/paiement>



Pour toute question:
Mickael PETIT
corpos.cua@gmail.com
0615530100

